

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

PROJET DE DELIBERATION

Séance du 30 mai 2024

DCM N° 24-05-30-14

Objet : Contrat de Ville 2024 - Attribution de subventions aux associations.

1 – SIGNATURE DU CONTRAT DE VILLE

Le Contrat de Ville est arrivé à échéance au 31 décembre 2023. Il est donc proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser à la signature de M. le Maire, le Contrat de Ville 2024-2030 intitulé « Quartiers 2030 ».

L'objectif de ce nouveau contrat est d'être au plus proche des besoins des habitants afin de réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et l'unité urbaine, en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Des nouvelles priorités ont été définies en lien avec les habitants et les acteurs des Quartiers Politique de la Ville, lors de concertations citoyennes. Bien que la nouvelle génération des contrats de ville prévoit en priorité la mobilisation du droit commun, des financements spécifiques sont prévus par l'Etat et les collectivités territoriales.

Des ateliers préparatoires ont été mis en place dans chaque quartier au mois de février 2024 pour accompagner les associations afin de construire des projets répondant aux priorités de « Quartiers 2030 ». L'objectif de ces ateliers est de favoriser l'émergence de projets nouveaux, en cohérence avec les priorités du nouveau Contrat de Ville ainsi qu'une meilleure coopération entre les différentes associations.

La signature de « Quartiers 2030 » avec les différents partenaires est prévue pour juin 2024. Par conséquent, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la signature de M. le Maire ou de son représentant.

2 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La Ville, dans le cadre de la Politique de la Ville, dispose de moyens d'interventions spécifiques pour les Quartiers Politique de la Ville.

En 2023, cette enveloppe a permis de soutenir financièrement 111 projets proposés par une quarantaine d'associations. Tous ces projets sont menés au bénéfice des habitants des Quartiers Politique de la Ville.

Pour cette programmation 2024, ont été priorisés les projets qui répondent aux nouveaux

objectifs, notamment :

- Agir sur le lien social et la cohabitation à l'échelle de chaque quartier et sur la transition écologique ;
- Lever les freins permettant l'accès aux opportunités existantes (offres de services, activités, ...) et l'accès aux droits ;
- Renforcer la réussite éducative des enfants dans une logique de co-construction ;
- Développer les actions sur les valeurs de la République et de la laïcité et former les acteurs de terrain ;
- Améliorer la relation et la communication entre habitants, bailleurs, acteurs et forces de l'ordre.

Les subventions mobilisées par la Ville de Metz pour cette programmation seront complétées par des crédits spécifiques de la Politique de la Ville mobilisés par l'Etat, et l'Eurométropole ainsi que des cofinancements de la part de la Région, de la CAF ou encore du Département.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commission compétentes entendues,

VU le Budget Primitif,

VU la Loi n°2014-173 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014,

VU le Contrat de Ville de Metz Métropole signé le 3 juillet 2015,

VU le Protocole d'Engagements renforcés et réciproques prolongeant le Contrat de Ville jusqu'en 2023,

VU la Circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des contrats de ville 2024/2030,

VU le Décret n° 2023-1312 du 28 décembre 2023 modifiant le décret n° 2014-767 du 3 juillet 2014 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires de la politique de la ville et à ses modalités particulières de détermination dans les départements métropolitains,

VU le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 28 mars 2024 attribuant une avance sur subventions à certaines associations œuvrant dans les quartiers Politique de la Ville,

CONSIDERANT les enjeux transversaux et méthodologiques, les projets de quartier qui structurent les axes d'intervention du Contrat de Ville,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'APPROUVER** et de participer pour une dépense de 482 546 € au financement des actions suivantes pour le Contrat de Ville – 1^{ère} programmation 2024 :

ACS AGORA

. Apprentissage du FLE	1 000 €
. Bien vivre dans son quartier	2 300 €
. Le café des parents	1 600 €

. CLAS	5 300 €
. DEMOS	2 500 €
. Ecrivain public	7 300 €
. Les jeunes prennent leur place	5 000 €

AFA

. Ateliers ISA	2 500 €
. CLAS	2 800 €
. Ecrivain public	4 000 €

AFEV

. Café cursives	5 100 €
. KAPS	3 200 €
. Mentorat	8 000 €

AICHA

. Marchés solidaires	8 300 €
----------------------	---------

ANAAMO

. Ateliers FLE, alphabétisation et illettrisme	500 €
. Ateliers initiation à l'informatique	1 500 €

ANIMFLE

. Apprentissage du FLE	1 000 €
------------------------	---------

ANOVAM

. Ateliers et animations	600 €
--------------------------	-------

AP SIS-EMERGENCE

. A la recherche de l'Atlantide	2 500 €
. Ateliers jeunes	4 732 €
. Ca vient en s'amusant	1 500 €
. Lang-Age	3 000 €
. Lutte contre les addictions	1 950 €
. Un moment pour Belles Croix	1 650 €
. Papy où t'es ?	2 200 €
. La plume de la rue	1 500 €
. Projet Boxe	1 500 €
. Séjour Aventure	1 450 €

ASBH/PIOCHE

. Adulte-relais Mission Médiation	3 000 €
. CLAS	3 500 €
. DEMOS	2 500 €
. J'aime donc j'anime mon quartier	500 €
. Pôle d'autonomie sociale	6 000 €
. Projet AILES	6 250 €
. Projet multiglisse	5 000 €
. Vers l'autonomie linguistique	1 000 €

ASSOCIATION 1D

. Média et Culture	7 500 €
. Numérique et FabLab	7 500 €

ATELIER 17.91

. Ateliers itinérants	500 €
-----------------------	-------

BOUCHE A OREILLE

. Armeline	4 000 €
. Auberge espagnole	5 000 €
. DOMS	4 000 €
. Laboratoire d'expérimentations	8 000 €
. Voilà l'été	9 000 €

CARREFOUR

. Ateliers jeunes	385 €
-------------------	-------

CASAM

. Apprentissage du FLE	1 000 €
------------------------	---------

CASSIS

. Alpha FLE	1 500 €
. A votre santé	3 539 €
. Culture Club	1 500 €
. DEMOS	2 500 €
. Ecrivain public	5 200 €
. FamiLiée	2 700 €
. Jeunes en action	3 200 €
. Le ruban	2 200 €
. Parents en action	700 €

CIE ENTRE LES ACTES

. Rencontres de théâtre de témoignage	5 000 €
---------------------------------------	---------

CMSEA

. Aide à la réussite	2 800 €
. Ateliers jeunes	945 €
. Premières à Vallières	2 800 €
. Prox'Aventure	1 600 €

COJEP

. Conseils Citoyens	13 500 €
. Fonds de Participation aux Habitants	2 500 €

COMITE OLYMPIQUE DE BELLECROIX

. Tournoi de football	5 000 €
-----------------------	---------

CPN COQUELICOTS

. Espaces dynamiques HDV	10 000 €
--------------------------	----------

CULTURES 21

. Calli-Patrimoine	1 500 €
. Calli-Quartiers	2 800 €
. Centre de ressources et d'initiatives	1 500 €
. Voyage graphique sur textile	2 000 €

GIP

. Maison du FLE	30 000 €
-----------------	----------

INTEMPORELLE

. Belles sapes	300 €
. Génération Boccia	1 000 €
. Vie de quartier	1 000 €

KAIROS

. Accueil et Club Ados	6 500 €
. Adulte-relais	3 000 €
. Apprentissages	6 500 €
. Culture et jeunesse	3 000 €
. Je bouge pour ma santé	3 000 €
. Moments partagés en famille	3 250 €
. Séjour de rupture	3 500 €

LAOTIENS DE MOSELLE

. Activités quotidiennes	400 €
--------------------------	-------

MDESIGN

. Ateliers FabLab numérique	6 000 €
. Repair Café	1 000 €

METZ-EN-SCENES

. Concerts aux pieds des immeubles	3 500 €
. La Relève à la BAM	5 000 €

METZ POLE SERVICES

. Chantiers d'insertion 2024	86 500 €
------------------------------	----------

MIXYTES

. Projets by Mixytés	3 000 €
----------------------	---------

MJC BOILEAU/PREGENIE

. A la découverte du numérique	400 €
. Séjour jeunesse	500 €
. Se mobiliser pour la réussite scolaire	1 000 €
. Socialisation pour tous	1 000 €
. Stage de préparation aux examens	500 €

MJC BORNAY

. Projet intersecteur	3 045 €
. Appart ados	3 000 €

. Fête le Mur	2 000 €
. Animations de rues	6 000 €
. DEMOS	2 500 €

MOTRIS

. Médiation sociale	1 650 €
---------------------	---------

ONM

. DEMOS	10 000 €
---------	----------

PEPLOREST

. Accueil Familles	10 000 €
. CLAS	6 300 €
. Ecole Passerelle	4 000 €
. Espace Nature Parents/Enfants	3 000 €

PLANET AVENTURE ORGANISATION

. Metz Trophy Aventure	1 500 €
. Prox'Aventure Bellecroix	1 500 €
. Prox'Aventure Metz-Nord/Patrotte	1 500 €
. Quartiers sportifs, quartiers gagnants	2 100 €

LES QUARTIERS DU CŒUR

. Animations Jeunes 16/25 ans	6 500 €
. Ateliers de sensibilisation au droit	2 700 €
. La Relève CUP	7 000 €

UNIS-CITES

. Médiaterre	4 300 €
--------------	---------

- **DE SOLLICITER** les subventions auxquelles la Ville peut prétendre,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions à intervenir avec les bénéficiaires et les pièces contractuelles correspondant au présent rapport.

<p>Service à l'origine de la DCM : Cellule de gestion Pôle Jeunesse, vie associative et politique de la ville Commissions : Commission Cohésion Sociale Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions</p>
--